

TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

Examen professionnel d'avancement de grade

SESSION 2015

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

ÉPREUVE ÉCRITE :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni votre numéro de convocation, ni signature ou paraphe.
- ♦ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) **autre que celles figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier** ne doit apparaître dans votre copie.
- ♦ Seul l'usage d'un stylo à encre soit noire, soit bleue est autorisé (bille non effaçable, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou pour souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 28 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Technicien principal territorial de 1^{ère} classe, vous exercez vos fonctions au sein de TECHNIVILLE, commune de 100 000 habitants où vous êtes adjoint(e) au directeur du pôle "centre technique municipal".

Votre spécialité, métiers du spectacle, fait que vous supervisez techniquement le bon déroulement des événements (culturels et sportifs) et autres salons dont la ville est organisatrice ou co-organisatrice.

Suite au dernier conseil municipal, une mission "Développement et Aménagement Durables" a été créée. Dans ce cadre, vous avez été désigné(e) chargé(e) de mission d'une démarche "Eco-responsable".

Dans un premier temps, votre directeur de pôle vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport sur la notion d'"Eco-Evénement".

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles visant à la mise en place d'une démarche "Eco-responsable" lors d'un spectacle pyroscénique sur un site pouvant accueillir jusqu'à 30 0000 spectateurs et mobilisant de nombreux participants.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Les collectivités et l'éco-responsabilité (Avant propos) » (extrait) – *Gwenola Stephan, Gregory Mascarau sous la direction de Sylviane Oberlé – AMF – Septembre 2008 – 1 page*
- Document 2 :** « Guide de l'Eco-Responsabilité (La Méthode, Réussir son projet eco-responsable : les clés du succès) » – *ecoresponsabilite.ademe.fr* – Consulté le 14 octobre 2014 – 3 pages
- Document 3 :** « Organisation, conception d'événements et de manifestations » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 4 :** « Gestion des sites et des lieux » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 5 :** « Transport / hébergement / accueil » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 6 :** « Traiteur / organisateur de réceptions – Location de vaisselle et de mobilier » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 7 :** « Décoration / réalisation de stands » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 8 :** « Eclairage / sonorisation » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages

- Document 9 :** « Audiovisuel / projection / TIC » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 10 :** « Edition / invitations – Actes / signalétique » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 11 :** « Objets promotionnels / cadeaux » – *eco-evenement.org* – 2014 – 2 pages
- Document 12 :** « On trie et on réduit ! » – *vieilles charrues.asso.fr* – Consulté le 6 janvier 2015 – 1 page
- Document 13 :** « Festival éco-responsable Marsatac à Marseille (13) » – *ecomanifestations-alsace.fr* – Juin 2012 – 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Association des Maires de France
& Associations départementales de Maires
LES CAHIERS DU RÉSEAU

AVANT PROPOS

En 1992, la France s'engageait, aux côtés de 182 autres pays, à promouvoir le développement durable, en signant la déclaration de Rio et en validant « l'Agenda 21 », programme d'actions pour un développement durable de la planète.

Pour faciliter la traduction opérationnelle de cet engagement à l'échelle des territoires, le ministère en charge de l'écologie a élaboré en 2006 un « cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » qui définit cinq finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

L'éco-responsabilité s'attache principalement aux finalités environnementales du développement durable. Être éco-responsable, c'est en effet adapter son comportement et agir auprès de ses partenaires pour limiter les impacts environnementaux de ses activités.

On compte près de 55 000 collectivités territoriales en France dont 36 783 communes.

Les services qu'elles organisent, les décisions qu'elles prennent, notamment en matière d'aménagement du territoire, mais aussi l'ensemble de leurs activités influent sur l'état de l'environnement.

Elles peuvent agir pour lutter contre le changement climatique et préserver les ressources naturelles par le biais d'actions éco-responsables : réduction des consommations, recours aux énergies renouvelables, développement des transports collectifs, commande publique, etc.

Conçu autour d'une centaine d'exemples, ce guide propose des actions qui peuvent être menées par les collectivités en interne ayant trait aux comportements individuels et à la gestion des services. Opérationnel, il propose à la fois des actions nécessitant peu de moyens et des actions nécessitant des investissements plus importants.

Pour aller plus loin, une version Cédérom du Guide assortie de nombreux outils est disponible sur commande auprès de l'Ademe.

DOCUMENT 2

LA MÉTHODE

Introduction

Réussir son projet éco-responsable : les clés du succès - De l'action individuelle au management environnemental intégré

Réussir son projet éco-responsable : les clés du succès

La prise en compte des enjeux du développement durable au quotidien implique la construction de nouveaux repères, depuis une simple réorganisation des manières de faire jusqu'à la refonte profonde des méthodes de travail. L'acquisition d'un nouveau cadre n'est jamais aisée, surtout lorsque la façon de percevoir le monde s'en trouve modifiée. La mise en place d'une démarche éco-responsable doit donc s'accompagner d'une réflexion sur la conduite du changement, de façon à prévenir les risques, lever les freins potentiels et ainsi faire que chacun contribue au projet en trouvant du sens aux actions qu'il réalise.

Le projet doit être explicitement porté par le(s) responsable(s) du service ou de la direction

Un engagement clair et précis de la hiérarchie et de la direction est la meilleure garantie d'adhésion du personnel.

Choisir un chef de projet qui sera chargé de l'animation

Pour donner toute sa légitimité et sa lisibilité à un projet, il convient qu'il soit animé par une personne nommée et identifiée, qu'une lettre de mission et une dotation en temps/moyens lui soient fournies.

Mobiliser les équipes

S'il est primordial que le(s) responsable(s) du service ou la direction s'engage(nt) clairement dans une démarche éco-responsable, l'efficacité du projet est directement soumise à l'implication concrète des collaborateurs : au cœur du fonctionnement de la structure, ils seront le moteur des mutations, à la fois par leurs comportements mais aussi par les compétences et les suggestions qu'ils pourront apporter au projet.

Être très pragmatique et concret !

Pour engager une action, on peut :

- faire un diagnostic pour prioriser les actions à mener ;
- valoriser ce qui se fait déjà, l'évaluer et décider d'améliorer les actions ;
- engager directement une action, pour être concret, puis la valoriser et l'évaluer pour l'améliorer.

Être réaliste et opérationnel

Mieux vaut obtenir des résultats sur un seul domaine que de ne jamais démarrer parce qu'on est trop ambitieux !

Identifier et lever les freins

Un projet de développement durable se heurte inévitablement à des freins qui peuvent être de nature et d'ampleur variables : d'une part il remet en cause les habitudes, et comme dans toute situation de changement, cette perspective est en général assortie de craintes ; d'autre part il apporte tout un lot de questionnements concernant le déroulement du projet, ses aspects organisationnels ou techniques par exemple.

Tout l'enjeu est donc d'un côté de transformer les appréhensions en désir de passer à l'action, et de l'autre côté d'apporter des réponses concrètes aux différents besoins exprimés, de manière à optimiser l'acceptation du projet et son bon déroulement.

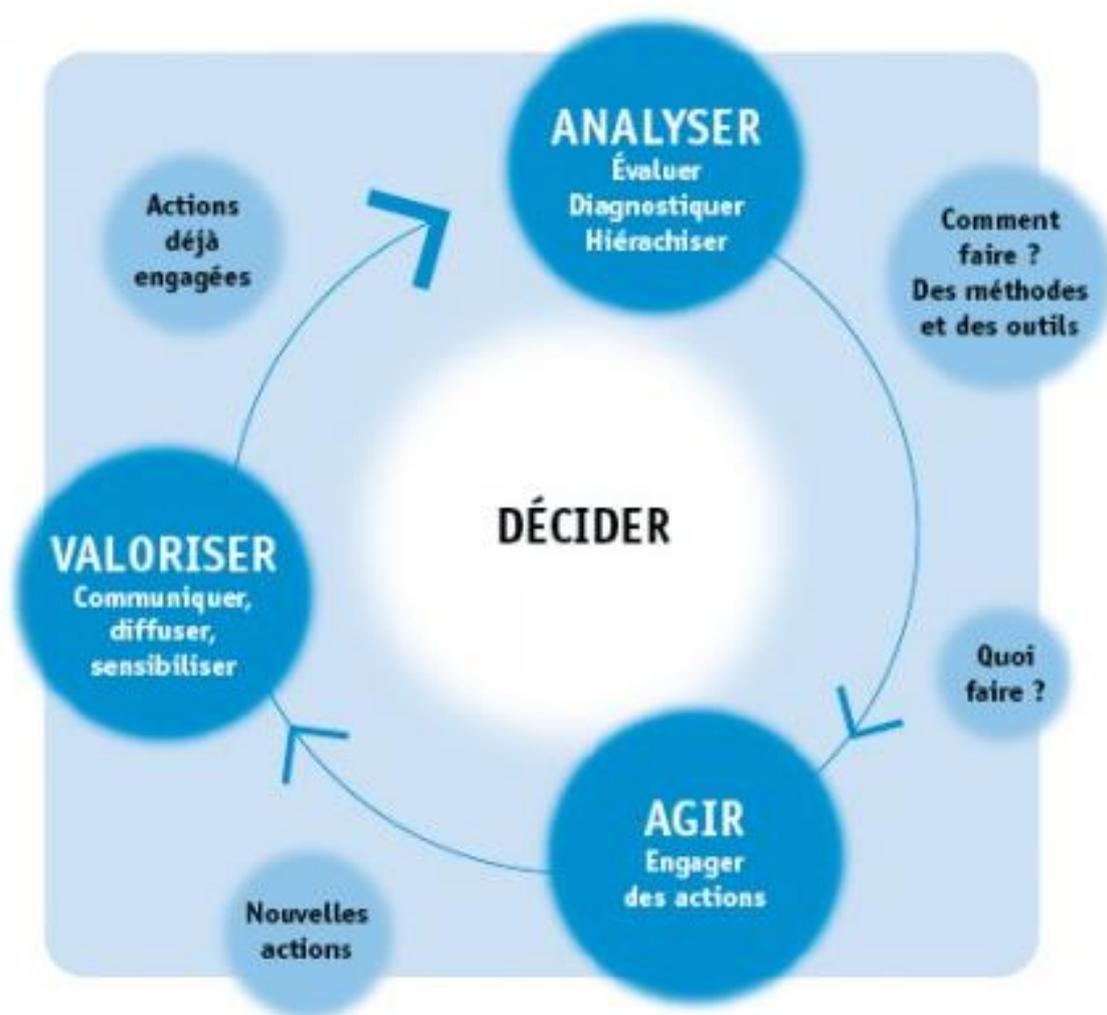
Les principaux freins au changement et leurs leviers associés

Freins identifiés	Leviers
Ignorance, sentiment d'impuissance, poids des habitudes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et informer • Présenter des actions concrètes réalisables à l'échelle des collaborateurs • Favoriser les échanges • Souligner les résultats déjà acquis pour donner l'exemple • Mettre l'accent sur les gains associés à la démarche • Evoquer la « stratégie du colibri » : chaque action concrète mise en place au niveau individuel alimente et renforce les gains environnementaux au niveau collectif
Manque de vision sur la stratégie et les objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en avant les directives énoncées à plus large échelle (au niveau du groupe, d'un ministère...) • S'assurer de la cohérence de la démarche avec les enjeux globaux de l'entité • Impliquer / informer
Dilution de la responsabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Définir précisément les responsabilités de chacun et le planning du projet • Communiquer et organiser un suivi régulier
Manque de temps	<ul style="list-style-type: none"> • Comptabiliser et communiquer le temps nécessaire pour chaque étape • Mettre l'accent sur les gains associés à la démarche
Manque de motivation	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les bénéfices à retirer de la démarche • Présenter les actions concrètes réalisables à l'échelle des collaborateurs • Impliquer les acteurs dans la démarche • Présenter les ressources disponibles • Donner l'exemple des bilans de Gaz à effet de serre, qui font le lien entre une problématique planétaire et des actions élémentaires individuelles
Manque de connaissances ou de compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Former

Ce tableau représente une synthèse des aspects développés dans le guide « Mobilisation des équipes pour le développement durable », publié en 2009 par Comité 21. Ce guide présente en particulier une analyse des différents types de freins susceptibles d'être rencontrés face aux actions d'éco-responsabilité ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour les identifier, les prévenir et les lever.

Impliquer le personnel à tous les stades de la démarche

La réussite n'est possible que si les comportements individuels et collectifs évoluent. La sensibilisation du personnel lors de la mise en place d'une démarche éco-responsable, l'information sur les objectifs et les étapes du projet, la formation des collaborateurs impliqués, permettent à chacun d'avoir une vision claire et partagée des changements visés et de la façon dont la démarche s'implémente au sein de l'organisme.



Organisation, conception d'événements et de manifestations

Vous souhaitez organiser un événement en limitant ses impacts sur l'environnement ?

Il existe quelques réflexes à adopter dès sa conception, afin de faire les bons choix dès le départ et d'intégrer la responsabilité environnementale dans les divers aspects de l'organisation.

Les principaux sont résumés dans cette première fiche. Vous pouvez également consulter les suivantes, afin d'aller plus loin dans chaque corps de métier de l'événement et de bien orienter vos équipes.

Le lieu d'accueil : une atmosphère et une logistique efficace

Quels sont les critères pour choisir un site ?

Des **sites faciles d'accès**, proches des transports en commun et qui limitent les transferts des visiteurs ou permettent de faire les trajets à pied, allègent les émissions de CO₂ comme la perte de temps.

Il existe des bâtiments disposant de systèmes pour la **gestion de l'énergie** (éclairage basse consommation, chauffage et climatisation maîtrisés, équipés d'énergie renouvelable...), **de l'eau** (WC double chasse, robinets automatiques économes, récupération des eaux de pluie...), le **tri sélectif**, en résumé, une offre éco-respectueuse.

Quel mobilier, quel décor ?

Le plus simple est de le **louer** sur place (meilleure durée de vie des stands, moins de transports). Si l'on doit le créer, il vaut mieux concevoir des **éléments réutilisables**, qui se démontent et se stockent facilement, plus rentables sur le long terme. S'il doit être utilisé une seule fois puis jeté, il faut dès le départ minimiser les quantités de matière utilisées et s'informer sur le moyen de **recycler le stand**. De même, privilégier les décors de plantes et fleurs loués sur place.

Comment gérer ses déchets ?

Demander au bailleur comment est organisé le **tri sélectif** des déchets. Pour les **déchets de structures** (moquette, décor, etc.), rechercher des sociétés ou associations locales qui se chargeront de les récupérer et de les recycler.

Comment alléger le déplacement des personnes ?

En informant tous les participants, exposants, visiteurs, des possibilités de **transport en commun**, en demandant le tarif congrès à la SNCF. On peut rendre plus efficaces les navettes dédiées et utiliser des **véhicules électriques**, ou fonctionnant au GNV.

Par ailleurs, le **covoiturage** via un site Internet peut être sous-traité ou géré directement (logiciels spécifiques).

Et si c'est possible, pourquoi ne pas mettre des vélos à disposition ?

Et le transport de marchandises ?

L'organisateur et les gestionnaires de sites doivent prévoir des **plages horaires** plus souples et plus larges, afin d'optimiser les tournées de livraison des prestataires.



L'équipe et les prestataires, relais des actions sur le terrain

Les bons réflexes au bureau

On peut facilement adopter quelques réflexes utiles en sensibilisant tous **les membres de l'équipe** à utiliser les **feuilles recto/verso** (brouillon, fax...), à imprimer raisonnablement et en **qualité brouillon**, à trier leurs emballages et papiers. On peut également **recycler** les toners d'encre, les piles, se fournir en papier recyclé, en porte-mines rechargeables, bref, éviter le jetable !

Quelques accessoires font réaliser des économies en limitant le gaspillage d'eau et d'énergie : poser des chasses à double débit et des **robinets économiseurs** d'eau, éviter les lumières allumées inutilement, remplacer les éclairages permanents par des **lampes fluocompactes** (à économie d'énergie), gérer la **température** : 19°C en hiver et 24°C en été...

Sur site, toute une équipe à motiver

Un **'ambassadeur'** pourra sensibiliser les équipes à la démarche, la leur expliquer et les aider. Il est essentiel de faire et de le faire savoir ! Afficher clairement la démarche, **informer** tous les participants des moyens mis en œuvre, surtout ceux les concernant.

Buffet, traiteur

En amont, bien **gérer les quantités** avec le prestataire, refuser les coupelles en plastique jetables, et dans tous les cas, faire en sorte que les déchets soient triés et correctement collectés.

Privilégier les **produits locaux, de saison**, du 'terroir' et quand c'est possible, les produits bio et/ou issus du commerce équitable.

Catering

Il existe certainement des prestataires et **fournisseurs locaux** qui livrent des **plats communs** qui généreront moins de déchets que les plateaux individuels.



La communication avec les participants

Internet et SMS permettent d'envoyer invitations, plans, newsletters, informations, actes de colloques 'dématérialisés'.

Pour les éditions, imprimer de préférence un **document unique**, en quantité nécessaire et suffisante et/ou le proposer sur **support numérique** connecté.

Les **cadeaux** doivent être bien choisis : privilégier les vrais souvenirs utiles, éco-conçus, ou issus du commerce équitable.

Quant à la **signalétique** et aux **badges**, préférer ceux réutilisables et recyclables.

Surtout, ne pas hésiter à informer, **communiquer, éduquer** sur la démarche tant que possible, cela en assurera le succès en motivant les équipes, prestataires et partenaires !

Pour aller plus loin

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.anae.org

www.circleoflife.org/action/greening_events.htm

www.acidd.com

Gestion des sites et des lieux

Amélioration des équipements liés au bâtiment d'accueil

En France, la surface occupée par les espaces destinés à l'événementiel dépasse 2 millions de mètres carrés. Construits à diverses époques, leurs qualités environnementales sont souvent insuffisantes, mais ils peuvent être rendus plus performants, grâce à quelques idées ingénieuses.

Même s'ils paraissent plus chers à l'installation, ces équipements "durables" sont souvent synonymes d'économies de ressources (eau, énergie) sur les moyen et long termes. Ils représentent donc un bon investissement.

Optimiser les extérieurs

L'eau de pluie récupérée des toits peut servir à l'arrosage et à certains lavages. La verdure revêt plusieurs rôles : quelques **arbres sur le parking** rafraîchissent et décorent, des bordures plantées nettoient les eaux de ruissellement. De même, une façade protégée par des plantes ou des arbres, un **mur végétalisé** peuvent permettre de mieux gérer la chaleur à l'intérieur du bâtiment, notamment l'été en protégeant des rayons de soleil, cela limite l'utilisation de la climatisation. Enfin, pour toutes les plantations, ne prendre que des espèces locales et variées, afin de préserver les écosystèmes.

Gestion des ressources : des économies avant tout !

Eau

- vérifier qu'il y a des réducteurs de débit aux **robinets** et des WC double-chasse.
- installer des robinets à arrêt automatique rapide (réduction de la consommation).
- pour les **produits d'entretien**, s'assurer que le personnel respecte les doses et acheter les plus écologiques, comme ceux qui disposent de l'éco-label européen (ou exigences équivalentes).

Energie

- installer des **interrupteurs** détecteurs de présence dans les lieux de passage (toilettes, couloirs).
- des **lampes** à économies d'énergie (fluocompactes, LED) dans les lieux éclairés longuement ou en permanence.
- mettre en place un **pré-équipement électrique** adapté aux besoins les plus courants (prises de courant, accroches...).
- examiner l'isolation, le système de **chauffage** et de **climatisation**, voir comment le réduire.
- limiter à environ 19°C la **température** en hiver, à environ 24°C en été.
- s'assurer que l'**aération** n'est ni trop ni pas assez grande, juste suffisante pour renouveler l'air.



Eclairage par tube de lumière



Lampes basse consommation



Eliminer les déchets

Repérer les filières de collecte et de traitement des déchets et faciliter la mise en place de tris sélectifs.

- adapter les espaces, proposer des prestataires et des services performants.
- communiquer largement en amont : auprès des prestataires (traiteurs, installateurs...), des clients et organisateurs de l'événement. Sur place, indiquer de manière claire et bien visible les solutions de tri et les emplacements des conteneurs.

Associer les fournisseurs

En invitant les prestataires et fournisseurs à participer également à cette démarche et en agissant ensemble, tout devient plus facile. Ceci incitera chacun à faire évoluer sa propre activité vers le développement durable.

Par exemple :

- assouplir les contraintes horaires, fluidifier les livraisons et faciliter l'accès des livreurs afin que ceux-ci optimisent leurs tournées.
- s'assurer de l'existence d'une filière de collecte afin que les moquettes et autres déchets soient recyclés (identifier des prestataires).
- voir avec le traiteur comment minimiser les déchets (notamment de présentation), briefer ses employés sur le tri pour les déchets alimentaires, des bouteilles... C'est l'occasion de repérer aussi les producteurs et prestataires de la région.

Un coup de neuf !

- en visant à plus long terme, il est utile de revoir les revêtements de surface, d'examiner l'état des murs, de vérifier que les **plafonds** sont correctement isolés (froid/chaleur), et le sol pratique à l'usage.
- il existe des aides pour s'équiper en **énergies renouvelables**. Il est aujourd'hui facile d'installer, par exemple, du solaire thermique pour fournir l'eau chaude, ce qui s'avère très rentable sur la durée.
- par ailleurs, des installations ingénieuses comme les 'tubes de lumière' (tuyaux en aluminium qui véhiculent les rayons du soleil) permettent de se passer d'éclairage basique en journée.
- on peut également recouvrir la **toiture du bâtiment** de végétaux adaptés. Ce qui offre de nombreux avantages : isolation thermique, phonique, filtration de l'eau, esthétique, absorption de CO₂...
- créer des volumes dans le volume (par ex. avec des vélums, des parois amovibles) peut aider à réduire la consommation de chauffage/climatisation. Quant aux **nouveaux bâtiments** à construire, ils intégreront de préférence une démarche environnementale de type HQE.
- pour la rénovation, privilégier des matériaux écologiques et des peintures qui répondent aux exigences d'un éco-label européen.

Pour aller plus loin

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.aimcc.org

www.anae.org

www.assohqe.org

www.architectes.org/developpement-durable/accueil-developpement-durable

www.cstb.fr

Transport / hébergement / accueil

Les conventions, salons, ou événements festifs se déroulent généralement dans des lieux dont le choix s'impose suivant le projet. Représentant 35% des émissions nationales de CO₂, c'est le transport des personnes qui émet le plus de gaz carbonique et qui a donc, de loin, le plus gros impact. Aussi, de multiples actions peuvent être menées pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre d'un événement. Il suffit de bien évaluer, dès le départ, si la distance et le lieu retenus sont en rapport avec les objectifs à atteindre.

Pour arriver sur le lieu de la manifestation

- choisir le **moyen de transport** qui émet le moins de CO₂ (cf schéma).
- pour les moyennes et longues **distances**, le rail est à favoriser (le temps du trajet peut être un temps de travail pour les visiteurs).
- des logiciels de **covoiturage** clés en mains permettent de mettre en contact, via le site Internet, des visiteurs qui partagent ainsi leur trajet en voiture.
- après avoir réduit au maximum les transports émissifs, on peut proposer un service de **compensation de CO₂** à ceux qui viennent en avion ou voiture. Cette solution, à considérer comme ultime, consiste à calculer la quantité de gaz carbonique émise durant leur trajet, de la convertir, et de cotiser à un projet de réduction de CO₂ (développement d'énergies renouvelables, plantation d'arbres, etc.).

Organiser les transferts

- les participants seront mieux orientés pour prendre les transports en commun s'il y a une **information** et une **signalétique** visibles accompagnées d'un service compétent.
- les transferts bien organisés en **navettes** pratiques et disponibles sont efficaces. On peut aussi opter pour des navettes électriques.
- une idée simple : offrir un pass de **transport en commun** valable pour la durée du salon !



Choisir l'hébergement

- en repérant leurs emplacements sur un plan de transports en commun, on peut choisir des **hôtels** faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation.
- des hôtels ont aujourd'hui intégré la démarche, certains sont labellisés '**écolabel européen**' ou bien "la clef verte". Là, l'éclairage des chambres et des halls a été révisé, le système de chauffage/climatisation est optimisé ou à partir d'**énergies renouvelables**, la consommation d'**eau** est gérée, les **produits** d'entretien sont écologiques, les ingrédients du déjeuner sont du terroir, ou encore, il n'y a pas de changement systématique et quotidien des serviettes.
- inviter les hôtels à **participer à ces actions**
(cf paragraphe précédent et aussi : mise à disposition de vélos, récupération des badges des visiteurs pour les réutiliser...)

Pour aller plus loin

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.voyages-sncf.com/design/commons/media/fr/ecocomparateur_regles_calcul.pdf

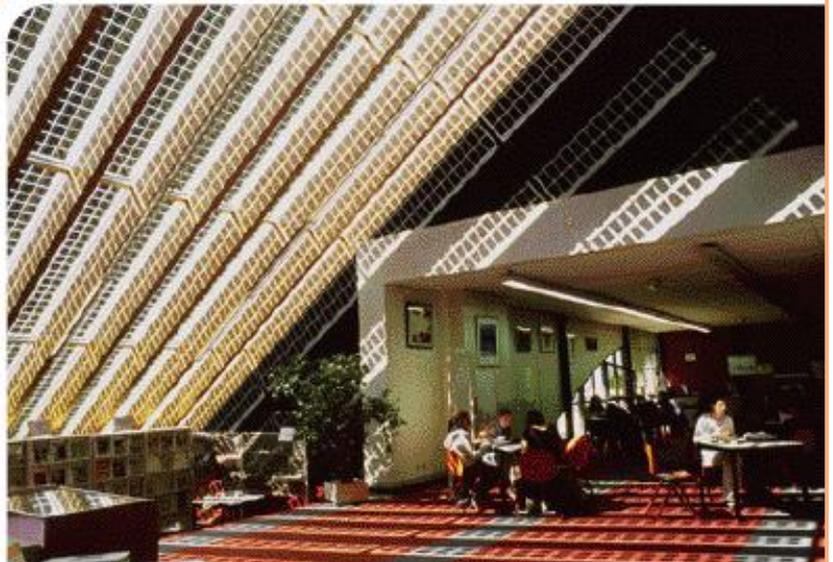
www.laclefverte.org



L'Eco-label européen garantit une meilleure prise en compte de l'environnement.
Ce label certifie que le lieu d'hébergement

- utilise l'énergie et l'eau efficacement
- gère ses déchets
- respecte l'environnement naturel

www.eco-label.com/french



Traiteur / organisateur de réceptions

Comment répondre aux attentes des clients en termes de qualité, fraîcheur originalité... tout en intégrant la protection de l'environnement et le progrès social ? Car derrière les fraises en plein hiver transportées par avion, ou les coupelles jetables en plastique, se "cachent" énormément de gaz à effet de serre et de déchets ! Des déclinaisons attrayantes de produits du terroir sont possibles, comme des bouchées originales, à base de légumes insolites ou anciens. Choisir des produits locaux et de saison est par ailleurs une garantie de qualité et de fraîcheur.

Organiser les réceptions

- gérer au mieux les **quantités** avec le client pour éviter les gaspillages !
- le **bio** est accessible sur de nombreux produits (pain, thé, café, fruits et légumes...).
- préférer les **produits de saison** et dénicher les produits régionaux. Ainsi, les jus de fruits locaux type pomme, poire, raisin, se substituent aux jus de fruits exotiques.
- privilégier, quand c'est possible, les produits issus du **commerce équitable**.
- limiter l'utilisation de **verrines** et de mini-plats jetables, leur préférer la porcelaine et le verre lavables.
- proposer des **bouteilles d'eau** en verre consignées plutôt qu'en plastique.
- demander à l'organisateur et/ou au lieu de réception, de mettre à disposition des bennes pour le **tri sélectif** des déchets et s'assurer de la filière de collecte.

Laboratoire de production

- comme dans tout bâtiment, gérer les dépenses d'**eau** et d'**énergie**, installer le tri des **déchets** et une filière de collecte.
- sensibiliser l'équipe à l'usage économe des **appareils de cuisson et de froid** (n'allumer que les fours et feux nécessaires, surveiller l'ouverture des portes des chambres froides...)
- former le personnel aux bonnes pratiques d'hygiène, aux risques professionnels et à l'ensemble de la **démarche 'durable'**.
- s'assurer que les **produits d'entretien** sont bien utilisés en termes de dosage, opter pour les produits labellisés quand c'est possible.

Composer les plateaux repas

- proposer, au lieu des plateaux-repas individuels, des **repas servis à table**, ou un buffet, cela minimisera les emballages.
- inciter les **clients** à conserver de la **vaisselle**. Par exemple, proposer des couverts en inox et des verres en verre qu'ils garderont pour la fois suivante, et ne les donner qu'à la demande. Idem pour le sel et le poivre...



Location de vaisselle et de mobilier

Choisir la vaisselle et le décor

- par principe, tâchez d'éviter tout ce qui est **jetable** !
- il existe des alternatives aux coupelles jetables, comme les bouchées sur des **plateaux** en matière recyclable, ou lavables.
- opter pour la vaisselle **lavable** (verres, assiettes, couverts), ou louée à un prestataire local, qui sera lavée au local professionnel, pas sur place.
- veiller à ce que le maximum d'**emballages** soit récupéré, tenter d'échapper aux suremballages superflus.
- s'il y a des jetables incontournables, ils seront **triés** en vue de leur recyclage.
- un réflexe : limiter les emballages et la vaisselle des **plateaux repas**.

Et aussi...

- sur place, en s'informant sur les possibilités de collecte, on peut organiser le **tri des déchets** (bouteilles...) et bien expliquer la démarche à l'équipe : beaucoup seront contents de participer.
- les **appareils** de chaud/froid de classe **A++** sont plus économes en énergie.
- en demandant une **prise** extérieure secteur, cela permet d'arrêter le moteur du camion frigo.
- il existe des sources d'**énergie renouvelable** sur les événements d'été en extérieur, comme par exemple l'attraction d'un four solaire, de l'eau chaude solaire thermique.
- prévoir le traitement des **bacs à graisse** des eaux usées.

- en offrant de larges plages de **livraison** aux loueurs de matériel, ils peuvent optimiser leurs tournées.
- en incitant les **prestataires** à opter pour du matériel éco-responsable.



Pause écoresponsable : madeleines, café, sucre, chocolat, jus d'orange, bio et/ou équitables.

Décoration / réalisation de stands

Dès leur conception, les éléments de stands et de décor ont un coût. Financier, mais aussi d'ordre matériel et environnemental. Combien de matière sera nécessaire, quelle est sa provenance, sa résistance ? Tout cela consomme des ressources naturelles, de l'énergie et génère de la pollution, des déchets.

De nombreuses solutions existent pour les réduire. Au final, quelques questions bien posées en amont allègeront la fabrication comme l'utilisation.

Construire les stands

Dès sa conception, le stand traditionnel est généralement réalisé pour une occasion unique. Assemblé sur place, il n'est pas forcément démontable. De plus, il est généralement réalisé avec 60% de bois et de nombreux autres matériaux, dont certains très polluants. Voici quelques pistes...

- privilégier les **stands réutilisables** (une durée de vie plus longue pour moins d'impacts sur l'environnement).
- il y a certainement des prestataires locaux qui proposent des **stands en location**. Il existe par ailleurs un vaste choix de matières naturelles et renouvelables ou synthétiques recyclables.
- pour un **stand à usage unique**, il est conseillé de sélectionner les matériaux avec soin (provenance locale ou la plus proche possible, possibilités de collecte et de recyclage à terme mais aussi des déchets de construction). Penser aux matières renouvelables ou recyclées (par exemple le carton recyclé/à recycler) en restant très prudent sur la sécurité (les meubles en carton, par exemple, doivent être ignifugés).
- choisir des **panneaux** pour lesquels les traitements et colles utilisant des produits dangereux sont limités : sans formaldéhyde, OSB (Oriented Strand Board-panneaux à lamelles minces orientées).
- inciter les **fournisseurs** à utiliser ces produits et à bien gérer leurs emballages.
- dans le prolongement, donner des instructions d'usage aux **exposants**.

Le choix de la moquette

- pourquoi la changer à chaque fois ? Il existe des moquettes plus **durables et solides**, faciles d'entretien, parfois même en matière recyclée (à partir de pneus par exemple).
- certains fournisseurs proposent des moquettes **recyclables**, avec le même nuancier de couleurs, sans difficultés techniques, juste un peu plus chères (+15%). Il faut alors rechercher la filière locale de collecte, avec une benne de récupération prévue et un traitement du déchet assuré.



Concevoir le décor et le mobilier

Un décor éphémère est souvent le propre de l'événementiel...

Mais l'éphémère et le durable étant, par essence, contradictoires, voici quelques idées pour les réconcilier :

Il s'agit d'**éco-concevoir** le décor comme le mobilier, ce qui permet de minimiser les impacts de sa fabrication sur l'environnement, mais aussi de son utilisation et de son élimination en fin de vie.

- si l'on souhaite le **réutiliser** pour plusieurs événements, il peut dès le départ être conçu pour évoluer : être repeint, adapté, stocké et monté/démonté facilement... et être modulable (adaptation à différentes surfaces).
- on peut le **fabriquer** en utilisant moins de **matière** et en réduisant les distances des différentes étapes de son transport.
- concevoir des **éléments** encastrables pour réduire le **volume** à transporter (cela coûte moins cher et est moins risqué).
- si le mobilier est en bois, s'assurer de sa **traçabilité** (local, label FSC/ Forest Stewardship Council ou PEFC).
- idem pour les autres **matériaux**, éviter les colles, peintures, solvants nocifs (explosif, corrosif, inflammable ou poison). Il existe désormais des **peintures** éco-labellisées.
- réutiliser, réduire, recycler les **emballages** et protections.
- voir s'il est possible de **louer** les éléments nécessaires dans la région.
- penser au **recyclage** de tout décor jetable (don, récupération école, association, ou benne sélective).

L'atmosphère des fleurs et plantes

Du bouquet discret à une jungle luxuriante, elles contribuent à l'univers artistique de l'événement. Surtout, elles participent au bien-être de tous en rendant l'espace plus accueillant. Mais leur provenance, si elles sont exotiques, et leur culture, notamment pour les fleurs coupées, peuvent générer de forts impacts environnementaux (pesticides, engrais, émissions de CO₂ du chauffage de la serre, du transport, de la chambre froide...).

Le mieux est d'opter pour des plantes et fleurs cultivées en France, louées localement. Dès la conceptualisation du décor et le choix des espèces, vérifier lesquelles supporteront les conditions (courants d'air...) et prévoir leur arrosage. S'assurer de leur devenir après l'événement.

Pour aller plus loin

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.fsc.org

www.ctba.fr



Éclairage / sonorisation

L'éclairage et le son participent à la mise en scène de l'événement. C'est une part délicate et importante de la logistique, qui impose des responsabilités : une coupure de lumière, de son ou d'image peut s'avérer être une catastrophe. Le stress et la pression de devoir assurer sont donc omniprésents, aussi a-t-on tendance à surprévoir, au cas où...

Inutile toutefois de surdimensionner et de renouveler systématiquement le matériel, pensez simplement efficace et utile ! Il existe des alternatives pour tout. Puis, pensez à louer, à réutiliser, sans chercher forcément le tout dernier matériel qui contraint à en changer souvent...

Éclairage : trouver la bonne lumière

L'éclairage, c'est la magie du lieu, le relief de l'événement. Alors, comment répondre aux besoins du spectacle/manifestation (puissance, fiabilité), qui demande généralement une grosse puissance électrique, tout en consommant moins ?

- aux donneurs d'ordre d'être raisonnables sur la sélection et la **quantité d'éclairages**, de choisir les plus efficaces.
- la **lumière naturelle** est gratuite, on peut chercher à l'exploiter au maximum, quitte à la compléter : cela, outre les économies d'électricité, apportera plus de bien-être aux visiteurs. En s'assurant de la météo au préalable, on peut prévoir la luminosité et les sources complémentaires à ajuster au cours de l'événement.
- on peut se contenter de la **puissance** nécessaire et exploiter les éclairages existants au lieu d'en rajouter.
- n'allumer les lumières que si nécessaire.
- **louer** localement le matériel, regrouper les livraisons des fournisseurs.
- il existe de plus en plus de modèles bénéficiant de nouvelles technologies à **faible consommation** (LED, LBC).
- en installant un **programmeur**, ou des lampes en série de sorte à pouvoir éteindre celles qui seront inutiles, on réduit la consommation électrique.
- les **projecteurs** avec systèmes en trichromie permettent d'éviter les gélamines, ces dernières peuvent aussi être réutilisées.





limiter les piles

Elles sont souvent jetées alors qu'elles ne sont pas vides. Ce sont surtout des **déchets dangereux** qu'il faut absolument collecter et traiter. La solution ? Opter pour les **rechargeables**, c'est incomparablement plus économique ! Peur qu'elles ne tiennent pas la route ? Il suffit de prendre alors des **Nimh**, (accumulateurs nickel-métalhydrure sans plomb ni cadmium) faites pour les usages puissants et par sécurité, et de prévoir un jeu de piles rechargeables, rechargées auparavant. Ceci passe par l'information et la sensibilisation des **techniciens** pour garantir une bonne organisation.

Gérer le son

Le son, il y a celui que l'on contrôle... et celui que l'on ne contrôle pas ! Tout l'art réside dans la manière de jouer avec les deux. Ces appareils sont de gros **consommateurs d'énergie**, et la tendance est plutôt à la générosité en dB. Résultat : pollution massive de CO₂ si c'est sur un groupe électrogène au fuel, et pollution par le bruit. Réduire les dB, c'est réduire la **puissance** et donc la consommation d'énergie avec ce qu'elle implique. C'est aussi protéger les oreilles des participants aux concerts. On peut également privilégier le **matériel compact** pour alléger les transports, en louer sur place... Par ailleurs, pourquoi des **micros** systématiquement HF (haute fréquence) et pas à fil... ? Cela élimine également les risques.

Installer l'alimentation électrique

Sites non raccordés au réseau :

- prévoir un branchement provisoire, même minime, pour l'éclairage de service, ou d'extérieur. Arrêter le groupe électrogène la nuit et pendant le montage est une solution simple, économique et écologique.
- pour les sites récurrents non raccordés, faire installer a minima une ligne provisoire de 36 kVA - 250 kVA (branchement forain).

Sites raccordés au réseau : relayés par une seconde source.

Dans tous les cas, exiger des groupes électrogènes avec un pot catalytique, une bonne insonorisation, opter pour des moteurs se rapprochant le plus possible de la norme EURO 4.

Pour garantir l'efficacité sans gaspillage, voici les options par ordre de préférence :

- **à privilégier** : groupe de secours avec un onduleur, qui s'allume seulement si nécessaire. Solution la plus écologique et économique en fuel.
- **à éviter** : groupe de secours fonctionnant en permanence avec un inverseur automatique. Ne pas oublier qu'un groupe hors charge consomme seulement moitié moins qu'en pleine charge.
- **à proscrire** : groupe de secours en synchro (Twin Pack), fonctionnant en permanence en double, c'est le mode le plus polluant.



Pour aller plus loin
www.eco-evenement.org
www.ademe.fr

Audiovisuel / projection / TIC

L'audiovisuel et les technologies de l'information répondent à la même attitude d'économie que tout appareillage électrique. Plus ils fonctionnent, plus ils consomment d'énergie et s'usent.

En synthèse : choisir du matériel qui consomme le moins d'énergie, limiter l'utilisation le plus possible, ne pas oublier que derrière le virtuel il y a des machines qui consomment beaucoup de ressources en production et qui génèrent des déchets très nocifs.

Gérer la consommation électrique

- on devrait avoir le réflexe de toujours éteindre les appareils, car même en **veille**, ils consomment. Choisir de préférence des équipements avec interrupteur, ou à défaut, la solution est de couper l'alimentation elle-même. Plus pratique encore, il est aussi possible de brancher plusieurs appareils sur une prise multiple à interrupteur, ou d'utiliser des coupeurs de veille.
- les **vidéoprojecteurs** ont des caractéristiques très précises qui permettent de 'calibrer' leur usage en fonction de la salle et du nombre de participants. Il y a un lien direct entre la puissance de projection et la consommation énergétique.

Installer l'alimentation électrique

Sites non raccordés au réseau :

- prévoir un branchement provisoire, même minime, pour l'éclairage de service, ou d'extérieur. Arrêter le groupe électrogène la nuit et pendant le montage est une solution simple, économique et écologique.
- pour les sites récurrents non raccordés, faire installer a minima une ligne provisoire de 36 kVA - 250 kVA (branchement forain).

Sites raccordés au réseau, relayés par une seconde source :

Dans tous les cas, exiger des groupes électrogènes avec un pot catalytique, une bonne insonorisation, et opter pour des moteurs se rapprochant le plus possible de la norme EURO 4.

Pour garantir l'efficacité sans gaspillage, voici les options par ordre de préférence :

- **à privilégier** : groupe de secours avec un onduleur, qui s'allume seulement si nécessaire. Solution la plus écologique et économique en fuel.
- **à éviter** : groupe de secours fonctionnant en permanence avec un inverseur automatique. Ne pas oublier qu'un groupe hors charge consomme seulement moitié moins qu'en pleine charge.
- **à proscrire** : groupe de secours en synchro (Twin Pack), fonctionnant en permanence en double, c'est le mode le plus polluant.



une puce électronique
de 2g = 1,2 kg de combustible
fossile, 72 g de produits
chimiques toxiques et 32 litres
d'eau.

Choisir les appareils

- restons prudents sur la **course à la technologie**. Le mieux est d'utiliser un outil informatique ou un appareil électrique le plus longtemps possible, même si son look, ou certaines options ne sont pas totalement 'tendance'. L'avantage incontestable est qu'après un certain temps, on le connaît parfaitement, ce qui est plus utile pour en tirer le meilleur parti et éviter la mise à niveau récurrente à chaque nouvel équipement. Et puis, c'est plus économique et cela génère moins de déchets.
- une réglementation existe sur les **déchets électriques et électroniques** ménagers et tous les téléviseurs (directive européenne DEEE transcrite en droit français). Elle prévoit que désormais, à l'achat d'un appareil électrique ou électronique, une **éco-taxe** soit perçue, afin de contribuer à la valorisation de ces déchets.
- de plus en plus d'appareils diffusent des **ondes électromagnétiques**. Il n'y a pas suffisamment de recul scientifique pour prouver leur nocivité directe ou la quantifier, mais la majorité des études démontre que le risque est très grand. Le meilleur réflexe reste de les utiliser au minimum et de les couper dès que possible (ce qui fait aussi une économie d'électricité).
- une **batterie** Nickel cadmium a une durée de vie très limitée (environ 500 charges si on vide totalement la batterie très régulièrement). Une intercom filaire pollue beaucoup moins que des talkies rechargeables. Les Ni-Cd sont plus performantes en termes de puissance mais plus difficiles à recycler que le NiMH.

Les technologies de l'information pour moins polluer

Les technologies de l'information et de la communication permettent de diminuer les transports. Est-ce bien nécessaire de faire venir physiquement souvent par avion un intervenant qui va parler 10 minutes et courir reprendre un taxi pour l'aéroport ? La diffusion d'une interview enregistrée ou une vidéoconférence sera moins impactante sur l'environnement et souvent bien plus efficace... Des solutions peu chères existent, certaines sont même gratuites.

Pour aller plus loin :

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.marratech.com

www.skype.com

www.tic21.com



Édition / invitations

Actes / signalétique

Du papier cartonné épais et filmé, un livre lourd, des actes rarement lus, une signalétique éphémère... Il est pourtant très facile de communiquer en polluant moins. De plus c'est synonyme d'économies ! Aujourd'hui tout le monde est connecté et les informations numérisées, les clefs USB, etc... font que le papier n'est plus le seul support.

Quels supports de communication ?

- mettre le maximum d'informations **en ligne** : plans, inscriptions... en recommandant de ne pas imprimer.
- lors d'envois de **courriels** ou de lettres d'information électroniques, jouer habilement entre une information résumée dans le corps du courriel et un objet clair : un hyperlien permettra d'amener vers le site si souhaité, ce qui soulage le poids des envois et donc des boîtes à lettres.
- penser à utiliser les **SMS**.
- pourquoi ne pas concevoir un **document** unique, simple et synthétique, qui fasse office de plan d'accès, programme, etc. ?

Pour tous les imprimés

- en règle générale, bien calculer le **nombre** suffisant d'exemplaires à imprimer, d'autant qu'une **mise en ligne** est souvent possible. Cela allège le budget de fabrication et des envois, comme la quantité de papier, les transports etc.
- quand on élabore le document avec les conseils d'un spécialiste, on peut prévoir le **format** du document en fonction des feuilles d'impression, optimiser la **pagination** et supprimer les pages superflues, ainsi on gaspille beaucoup moins de papier.
- il existe des **papers recyclés** très beaux et originaux, faciles à imprimer. Dans tous les cas préférer un papier éco-labellisé (éco-label européen, ange bleu...).
- choisir un **grammage** utile et raisonnable : cela réduit considérablement les surcoûts, volumes et poids pour la suite !
- penser à utiliser les deux **faces** des feuilles pour les photocopies.
- les **aplats de couleurs**, nécessitent beaucoup d'encre, et génèrent beaucoup d'impacts. Éviter les textes en défoncé dans vos maquettes, les **pelliculages** (à réserver aux couvertures et documents qui doivent être beaucoup manipulés).
- privilégier les **encres végétales**, comme les démarches d'imprimeurs s'étant engagés dans une démarche écoresponsable (Imprim'vert).
- enfin, en s'y prenant (un peu) à l'avance, on peut envoyer les documents en vitesse normale et éviter ainsi l'avion ou l'express qui dégagent du CO₂...



Signalétique

- on peut éviter le 'jetable' : pour une **manifestation régulière**, une signalétique sans dates peut être récupérée d'une session à l'autre (penser au stockage dès la conception).
- ainsi, sur les **kakemonos** et banderoles imprimés sur bâches, les dates peuvent être inscrites sur un adhésif, et être changées à volonté.
- bien réfléchir aux **quantités** nécessaires et efficaces en amont.
- au lieu de les jeter, on peut désormais donner les **bâches** en fin de vie à une collecte pour leur recyclage.

Accueil

- prévoir un **pré-enregistrement** sur Internet, pour gagner du temps, du papier, des envois et de l'argent !
- est-il vraiment utile d'avoir une **sacoche** pour les congressistes ?
- impression des **documents** en qualité brouillon, recto/verso, ou bien sur CD, clé USB, en ligne...
- une **table** où les documents sont bien présentés les met en valeur tout en attirant davantage l'attention, permet aux visiteurs de les choisir et limite leur gaspillage (demander aux partenaires de récupérer les documents non distribués).
- pour les événements sur plusieurs jours, comme les **expositions**, installer une corbeille pour récupérer les plans et catalogues devenus inutiles à la sortie, afin de les réutiliser pour d'autres visiteurs.
- les **badges** personnalisables (pochettes transparentes) sont plus facilement réutilisables, il n'y a qu'à y glisser la nouvelle étiquette. Prévoir une corbeille à la sortie pour les récupérer et permettre leur réutilisation.

Pour aller plus loin

www.eco-evenement.org

www.ademe.fr

www.ademe.fr/eco-conception "Eco-communication"



Objets promotionnels / cadeaux

Un stylo, un gadget quelconque de plus, est-ce vraiment bien utile ? L'avalanche de babioles de mauvaise qualité ne fait que générer de la pollution : matières premières, fabrication, transport depuis l'Asie, déchets... pour un intérêt discutable. Même s'il est courant d'offrir des objets promotionnels, est-ce vraiment indispensable ? Si cela est absolument incontournable, pour véhiculer l'image de l'entreprise ou pour marquer le souvenir de l'événement, l'objet doit être de qualité ou utile. Ou plus original encore, dématérialisé. Et s'il est connoté 'durable' ou 'nature', il n'en sera que davantage remarqué !

Quels objets offrir ?

- prévoir des **cadeaux** différents, que les gens peuvent choisir, c'est la garantie qu'ils répondront à leurs besoins et seront utilisés.
- les réserver aux meilleurs **contacts** : on n'est pas obligé d'offrir pour offrir.
- privilégiez les cadeaux utiles, réutilisables et qui ne nécessitent pas de piles.
- enfin, il existe un large **choix d'objets** en matériaux recyclés/recyclables de grande qualité et parfois très originaux.

Quelques idées de cadeaux utiles

Pochette porte-documents en carton recyclé, carnets en papier recyclé, trousse en sacs plastiques récupérés tissés, agrafeuse sans agrafes, règle, porte-clefs et crayon en plastique recyclé, crayons en branches ou en carton recyclé, stylos en amidon de maïs, stylos rechargeables, carnets aux couvertures originales (disquettes, CD...), sac-cabas réutilisable et sa housse...



© Remy Deluze, objets : Art d'Eco, Yokozuna, Un bureau sur la terre, Gafreh, le Crayon branché...

Cadeaux VIP haut de gamme

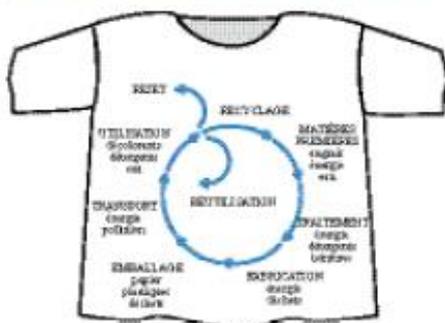
- **alimentaires** : chercher les produits du terroir, ou biologiques, c'est encore plus chic et pas forcément beaucoup plus cher. Les petits **producteurs locaux** sont ouverts à la négociation et peuvent personnaliser l'étiquette.
- **objets** : de la serviette de toilette au T-shirt, en passant par le parapluie, privilégier la bonne qualité, du **bio**, de l'**équitable**, qui apporteront une valeur ajoutée et un goût d'authenticité. A proscrire : la mauvaise qualité 'jetable'. Ou bien encore, proposer un livre, un roman. Pourquoi pas des bons d'achat dans des enseignes culturelles ?
- **voyages** : si l'exotisme a toujours fait rêver, l'aventure locale et l'expérience insolite peuvent aussi séduire !

Des cadeaux plus chics

Serviettes éponge en coton labellisé biologique, T-shirt et polos en coton bio et équitable, gilet de sécurité pour le vélo et sa housse, parapluie solide, carnet en couverture de vinyls recyclés, miel et vin locaux biologiques...



© Remy Deluze, objets : Songes & Ponges, Switcher, Art d'Eco...



L'éco-conception

Chaque produit parcourt diverses étapes, depuis sa fabrication jusqu'à son élimination, en passant par son utilisation. Intervenir sur chacune de ces étapes permet de réduire les impacts sur l'environnement grâce à l'éco-conception.

Pour aller plus loin
www.eco-evenement.org
www.ademe.fr/eco-conception
www.produits-recycles.com

On trie et on réduit !



LES VIEILLES CHARRUES

La gestion des déchets

Quelques chiffres...

- 600 containers poubelles
- 53 tonnes de déchets recyclés
- 400 personnes salariées et bénévoles participent aux opérations de nettoyage pendant et après le festival.
- 22 000L d'eau distribués grâce aux fontaines publiques (soit une économie de 15 000 bouteilles en plastique)

Pour un camping super propre...

Le festival organise un jeu des déchets !

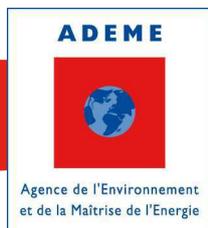
Pensez à l'après-festival et aux équipes de nettoyage ! Pour contribuer à la protection du site des campings de façon ludique, le festival des Vieilles Charrues a imaginé un jeu autour de la récolte des déchets : pour la deuxième année consécutive, les festivaliers sont invités à pratiquer le tri sélectif et à récolter leurs déchets dans des sacs poubelles. En échange de ces sacs (noirs pour les ordures ménagères – jaunes pour le tri sélectif), rapportés dans un des 10 stands prévus à cet effet, le campeur écolo récolte des points lui permettant de gagner des cadeaux ! A gagner : goodies, montres, sacs, gobelets collectors, tee shirts, visites « backstage », montée sur scène, des places pour le festival 2013, des séjours (week-ends en Irlande, à Londres...)

Les gobelets consignés

L'édition 2010 du festival a été marquée par la mise en place des gobelets consignés. Finis les monceaux de gobelets jetables écrasés au sol et le tapis de plastique mêlé de boue que l'on retrouvait les années précédentes après le festival ! Grâce à cette action, le festival a réduit sa production de déchets de six tonnes ! En 2012, le festival a décidé d'étendre l'utilisation du réutilisable / lavable à d'autres contenants comme le cornet de frites. A long terme, l'objectif du festival est d'aboutir au « tout consigné » afin de limiter au maximum les possibilités de production de déchets des festivaliers.

Les autres actions

- suppression du double emballage des bouchons d'oreilles,
- recyclage de cartons en contenant poubelle
- refus de distribution de flyers publicitaires en masse



Festival éco-responsable Marsatac à Marseille (13)

- Eco-communication
- Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pourquoi agir ?

Organisé par l'association Orane, Marsatac est un festival de musiques actuelles et électroniques qui se déroule depuis 1999 chaque année à Marseille. Durant 3 jours, il accueille près d'une quarantaine de groupes, 270 artistes et plus de 28 000 spectateurs. Dès 2007, les organisateurs ont adopté une démarche éco-responsable. Première étape : la réalisation d'un Bilan Carbone visant à déterminer les principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre du festival. Puis les organisateurs ont progressivement travaillé sur tous les aspects de la production de l'événement (communication, transports, eau, restauration, déchets, etc.) afin d'en maîtriser et d'en limiter l'impact environnemental. Ces différentes initiatives ont abouti à la conception du projet global « *Marsatac durable et solidaire* » qui s'est traduit par l'adoption et la mise en œuvre d'un plan d'actions. En quelques années, le festival Marsatac est devenu une des références en matière de festival éco-responsable et d'éco-communication.

Selon la définition de l'ADEME, l'éco-communication est une façon de proposer des actions et outils de communication dans un objectif de limiter les impacts environnementaux induits, à efficacité égale. Il s'agit en fait d'appliquer les principes de l'éco-conception aux éditions et aux événements. Les enjeux sont particulièrement importants pour un festival comme Marsatac qui met en place un large dispositif d'outils pour médiatiser l'événement, accroître sa notoriété, promouvoir sa programmation, attirer artistes et spectateurs. Par essence, un festival est un événement dont l'ampleur et le caractère éphémère induisent des impacts aigus sur l'environnement liés à son organisation (aménagement du site, consommations d'énergie et d'eau), au nombre croissant de spectateurs générant des flux de transports, des services (restauration, sanitaires) et des déchets.

Le plan d'actions du festival Marsatac est soutenu par l'Union européenne, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et, selon les éditions, par l'ADEME qui, depuis la genèse du projet, apporte son appui méthodologique à Orane. Pour permettre aux entreprises, associations ou institutions désireuses de s'engager dans une politique d'éco-communication, l'ADEME encourage et participe à de nombreuses initiatives promouvant les bonnes pratiques en la matière. Elle propose par exemple des publications spécialisées comme le « *Guide de l'éco-communication* » et la Direction régionale de l'ADEME a publié un « *vade-mecum de l'éco-communication en Provence-Alpes-Côte d'Azur* ».



Organisme

Association Orane / Festival Marsatac

Partenaires

- ADEME Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)
- Union européenne
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
- Conseil régional PACA
- Conseil général des Bouches-du-Rhône

Coût (HT)

Coût global pour 3 ans : 228,1 k€

Financement :

- Union européenne (FEDER) : 50 k€
- Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : 25,5 k€
- Conseil régional PACA : 15 k€
- Conseil général 13 : 10 k€

Bilan « Développement Durable » en chiffres (édition 2011)

- 10,5 m³ de bouteilles plastiques, canettes et papier collectés
- 2 m³ de verre et 5 m³ de carton collectés
- 50% des spectateurs utilisent des modes doux de transport
- 50% des scènes éclairées par des LED
- 90% des toilettes installées sur le site sont des toilettes sèches
- réduction de 65% du papier consommé

Date de lancement

2007

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Caroline Varrall, chef de projets à l'association Orane :

« Le projet Marsatac durable et solidaire est un projet global qui touche tous les aspects du festival, de sa préparation à sa réalisation. Il est issu d'une réelle volonté des organisateurs d'être véritablement exemplaires sur le plan de l'éco-responsabilité. Mais il est également en phase avec les attentes de notre public, souvent jeune et sensibilisé aux questions du développement durable. Et nous remarquons également que certains groupes ou artistes commencent à avoir eux aussi des exigences contractuelles en la matière ».

Tri sélectif au festival Marsatac

Source : Association Orane

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/eeco-communication
- Sur le site de l'ADEME en PACA : www.ademe.fr/paca
- Pour télécharger le vade-mecum de l'éco-communication en PACA : www.ademe.fr/paca/anim-flash/demo.swf
- Sur le site de Marsatac : www.marsatac.com
- Sur le site de la plateforme « aér » : www.aer.arcade-paca.com

CONTACTS

- Marsatac :
Tél : 04 86 67 01 31
caroline@marsatac.com
- ADEME Direction régionale PACA :
Tél : 04 91 32 84 44
ademe.paca@ademe.fr

Présentation et résultats

Le projet « *Marsatac durable et solidaire* » se décline en cinq volets : transports, communication, gestion des ressources, énergie et actions de sensibilisation.

En matière de transports, l'accent a été mis sur le développement des modes doux de déplacement (transport en commun, marche à pied, vélo, covoiturage) afin de limiter au maximum l'utilisation individuelle de l'automobile par les spectateurs. Les organisateurs ont travaillé avec les collectivités territoriales et la Régie des Transports de Marseille (RTM) pour mettre en place des navettes et optimiser la desserte des lieux de spectacle. Par ailleurs, un garage à vélo fermé a été installé et un dispositif de covoiturage a été proposé. Grâce à ces actions, 50% des spectateurs de l'édition 2011 ont utilisé des modes de transport doux.

En matière de communication, la promotion électronique (site Web, smartphones) a été développée, les quantités d'imprimés diffusés et le grammage des papiers ont été réduits. Ces actions ont permis de diminuer de 65% le papier consommé. Le recours à du papier éco-labellisé et aux encres végétales s'est systématisé. Les créations graphiques visent une limitation des aplats de couleur pour les dossiers, affiches, décors, programmes, supports promotionnels.

Concernant la gestion des ressources, l'une des premières mesures a été de remplacer les toilettes traditionnelles par des toilettes sèches afin de réduire les consommations d'eau. Aujourd'hui, 90% des toilettes disponibles pendant le festival sont des toilettes sèches. De plus, une brigade verte de 20 personnes sillonne le site pour sensibiliser le public à la propreté et au tri des déchets, et un système de tri sélectif a été mis en place. En 2011, 5 m³ de carton, 2 m³ de verre et 10,5 m³ de bouteilles plastiques, canettes et papier ont été collectés. Enfin, le service de restauration propose des produits locaux et biologiques, et la vaisselle utilisée est réutilisable ou compostable.

En matière d'énergie, l'éclairage traditionnel a été remplacé par des lampes et des projecteurs basse consommation. Désormais, 50% des scènes sont éclairées par des LED. Par ailleurs, le chauffage du site a été optimisé et les appareils électriques économes sont privilégiés.

Enfin, des actions de sensibilisation sont menées : à chaque occasion (conférences et dossiers de presse, pages Web, programmes, signalétiques, décors, etc.), les principes de l'éco-responsabilité sont répétés et valorisés auprès des médias, des partenaires et des festivaliers.

Focus

La gestion du projet « *Marsatac durable et solidaire* » a nécessité le recrutement à temps plein d'un chef de projet dédié au développement durable. Outre les actions mises en œuvre pendant la durée de l'évènement, la démarche dans laquelle s'est engagée l'association Orane se déroule en effet tout au long de l'année, au niveau de tous les aspects administratifs et organisationnels liés à la préparation du festival. Par exemple, les cahiers des charges rédigés pour sélectionner les fournisseurs intègrent des exigences liées à l'éco-responsabilité et à l'éco-communication.

Facteurs de reproductibilité

L'expérience du projet « *Marsatac durable et solidaire* » est capitalisée par l'association Orane notamment dans le cadre de la plateforme « aér », un dispositif créé par la Direction régionale de l'ADEME en PACA et le Conseil régional en lien avec la DRAC. Porté par l'agence régionale des arts du spectacle, « aér » accompagne les festivals de la région dans leur démarche d'éco-responsabilité, informe et sensibilise les différents acteurs (organismes, collectivités locales, prestataires), favorise le partage d'expériences et propose des actions collectives.